AR PREFECTURE
016-200054047-20200921-2020_09_21_10-AU
Reçu le 25/09/2020

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

COMMUNE DE CONFOLENS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
>>

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

COMMUNE DE CONFOLENS

Effectif légal du Conseil Municipal : 27
Nombre de conseillers en exercice : 27
Présents : 21
Excusés-Absents : 06
Délégations : 05

Date de Convocation :
Lundi 14 septembre 2020

Date d'affichage :
Lundi 14 septembre 2020

Le vingt et un septembre deux mille vingt à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de CONFOLENS s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du lundi 14 septembre 2020, sous la présidence de **M. DUPRÉ Jean-Noël, maire.**

Etaient présents :
M. BOUTY Philippe, Mme VILLEDARY Véronique, M. GUINOT Jean-François, Mme LAMANT Marie-Line, M. PAULET Didier, Mme DEVAINE Colette, M. BOOB Frédéric, M. DEMONT Jean-Michel, M. GRAVELLE Alain, M. LEBRET Hubert, Mme LANDREVIE Susanne, Mme BARRY Marie-Christine, M. CHOPY Laurent, M. TEXIER Christophe, Mme SIMON Sandrine, Mme MANCEAU Emmanuelle, Mme LAFONT Cindy, Mme SOULAT Séverine, Mme FAYET Margot, M. DEVAINE Justin.

Excusé(e)s / Absent(e)s: Mme DUMASDELAGE Chantal, Mme FOURNIER Sylvia, Mme BOURDIER Elise, M. FELIX Gaël, M. GAULTIER Tom, M. MILLOTTE Amaury,

Délégations : Mme DUMASDELAGE Chantal à M. DUPRE Jean-Noël, Mme FOURNIER Sylvia à M. TEXIER Christophe, M. Felix Gaël à M. DEVAINE Justin, M. MILLOTTE Amaury à Mme FAYET Margot, Mme BOURDIER Elise à Mme CLAFONT Cindy.

Secrétaire de séance : Mme FAYET Margot

2020/09/21
N°10

10-Affaires juridiques - Signature d'un bail de location des bureaux sis au 3 place Emile Roux 16500 Confolens mis à la disposition de la Direction Départementale des Finances Publiques de la Charente

M. Le Maire expose au Conseil Municipal les termes du bail de location entre la Ville de Confolens et le Directeur Départemental des Finances Publiques du Département de la Charente agissant au nom et pour le compte de l'Etat qui a pour objet de définir les modalités de location de ces locaux (loyer, charges, impôts, taxes ...).

Monsieur Le Maire procède à la lecture du bail annexé à cette délibération.

Au vu de ces éléments,

Après en avoir débattu et délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** les termes du bail de location des bureaux sis au 3 place Emile Roux 16500 Confolens mis à la disposition à la Direction Départementale des Finances Publiques de la Charente.
- **AUTORISE** M. le Maire à signer ce bail.

Pour Extrait Conforme
En Mairie, le 23 septembre 2020

Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens

MAIRIE de CONFOLENS (Charente)